



## Pour l'UMP, un « bon » syndicaliste est-il un syndicaliste « mort » ?

« *Abus : usage injustifié ou excessif de quelque chose.* » Telle est la définition de l'abus. Une définition qui permet de répondre par la négative à la question suivante : défendre ses conditions de travail, son pouvoir d'achat et l'emploi relève-t-il de l'abus ?

Le porte parole de l'UMP, lui, ose tout, il vient de s'illustrer par une « idée » qui fleure bon la répression anti-syndicale : engager la responsabilité des syndicalistes en cas d' « abus de droit de grève ». Le porte-parole de l'UMP ne définit évidemment pas ce qu'est, selon lui, un tel abus. Pas plus qu'il ne développe d'ailleurs son approche des sanctions qu'il veut voir engagées (par qui ? sur quel fondement juridique ? avec quelle valeur constitutionnelle ? quel ampleur ?...) en cas de « coût économique ». Car en réalité, derrière cette formule floue, convenue et volontairement fourre-tout, on devine aisément que, pour lui, toute grève peut, selon les critères qui l'arrangent, être considérée comme entraînant un coût pour la collectivité, donc être abusive, donc sanctionnable : CQFD ! Prévisible certes, mais éminemment condamnable et dangereux.

*On pourra rétorquer que l'histoire a montré que les grèves étaient également porteuses de progrès social, lequel se conjugue avec l'activité économique.*

*On pourrait également répondre que les « otages » que l'UMP défend si vigoureusement lorsqu'il s'agit de déboucher sur une régression sociale sont en réalité constitués de l'immense majorité des ménages qui subit le recul des services publics, le déséquilibre croissant du système fiscal ou encore le développement de la précarité et des inégalités (le pouvoir d'achat de 90 % des ménages n'a progressé que de 4,6 % entre 1998 et 2005 quand celui des 1 % les plus riches a augmenté de 19 % sur la même période).*

*On pourrait enfin préciser que le droit d'utiliser les transports en commun ou encore les services publics passe nécessairement par des moyens adéquats (ce qui est de moins en moins le cas du fait des choix que soutient le porte parole de l'UMP) pour que tout fonctionne normalement et que les conditions d'exercice des missions soient enfin remplies, au bénéfice des usagers et des agents publics.*

De tout cela, le porte-parole de l'UMP n'a sans doute cure, car ses objectifs sont autres. Prétendre comme il le fait que lutter contre les « abus » permet de défendre le droit de grève est : au mieux une provocation, au pire une ineptie. En tout état de cause, de tels propos sont indignes d'une démocratie sociale comme veut l'être la France. Du reste, personne n'y croit, et pour cause : alors qu'en France, le nombre de journées de grève est passé de plus de 3 millions dans la seconde partie des années 70 à moins de 300.000 au début des années 2000 (source : rapport au Premier Ministre intitulé *Pour une modernisation du dialogue social*, 2006), tenir un tel discours avec une telle constance montre qu'il s'agit d'une offensive organisée contre le mouvement social, et ceci dans un contexte sans précédent. Faut-il y voir la volonté cachée de profiter de la période trouble pour « reprendre les choses en main » (traduire : asseoir un peu plus l'autorité et la concentration du pouvoir) en jouant la « politique du pire » ; en dressant les usagers contre les salariés du service public, avec qui plus est des relents « maccarthystes » (la campagne anti-Sud est à cet égard proprement inadmissible).

Plusieurs indices le montrent. Le porte-parole n'a en effet pas été le seul à s'exprimer sur le sujet : l'ancien Premier Ministre M. Raffarin a également ironisé et montré toute la « considération » qu'il porte à l'endroit des salariés. En comparant les revendications de la journée du 29 à l'Albatros de Baudelaire, M. Raffarin a consciencieusement méprisé le monde du travail et ses représentants en ignorant, au passage, que les mesures qu'il a engagées il n'y a pas si longtemps ont participé de la dégradation sociale et économique. Osons retourner le compliment à M. Raffarin en rappelant que pour Baudelaire, l'Albatros se révèle en réalité pour le moins décalé de la société qui l'entoure. Vu sous cet angle, il y a effectivement de quoi s'interroger...

« *Abus : usage injustifié ou excessif de quelque chose.* ». En réalité, le seul abus que l'on peut déplorer actuellement est un abus de position dominante, autrement plus inquiétant...